**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 3 (1915)

**Heft:** 38

**Artikel:** Mise au point

**Autor:** E.Gd.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-250692

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

leur amabilité, de leur discrétion, gagnant la confiance et le respect de chacun. La police reconnaît qu'elle n'aurait pas pu faire ce que les femmes ont accompli, et exprime l'espoir que leurs services continueront après la guerre. *(Jus Suffragii.)*

* * *

Dernièrement a eu lieu à Londres un grand meeting de femmes, demandant de pouvoir travailler pour la patrie. Environ dix mille femmes de toutes les positions sociales se rendirent à Whitehall, où M Lloyd George reçut une députation présidée par Mrs. Pankhurst. Il prit acte avec plaisir du désir des femmes de se rendre utiles et exprima l'opinion qu'il serait bon d'organiser les forces féminines de la nation. *(Die Frauenfrage.)*

* * *

L'Université de Berlin n'accordait jusqu'ici des bourses qu'à des étudiants. Cette année, pour la première fois, une étudiante en a obtenu une. *(Die Frauenfrage.)*

* * *

En Autriche, on commence à faire appel aux femmes pour remplacer les pompiers mobilisés. *(Die Frauenfrage.)*

* * *

Les femmes turques elles-mêmes rendent de grands services à leur pays depuis la guerre, et l'on reconnaît maintenant que l'on aurait dû depuis longtemps songer à leur instruction et fonder une université pour elles. *(Die Frauenfrage.)*

* * *

Il y a juste 50 ans que deux femmes furent admises, pour la première fois, comme étudiantes régulières à la faculté de médecine de Zürich. Dès lors, 700 femmes ont obtenu leur doctorat en médecine dans cette université. *(Die Frau der Gegenwart.)*

* * *

Les tramways de Berlin occupent aujourd'hui 2000 femmes, et le nombre de ces contrôleuses croît journellement.

La Compagnie des trams a ouvert cinq écoles où les futures employées acquièrent, pendant trois jours, les connaissances théoriques nécessaires à leur nouveau métier.

*(Die Frau der Gegenwart.)*

* * *

La question du logement est souvent angoissante et difficile à résoudre pour les ouvrières des grandes villes. Différents essais ont été tentés afin de procurer des logis simples, convenables et hygiéniques, aux femmes et jeunes filles obligées de gagner leur vie. A Vienne, où les conditions de logement sont déplorables, existe depuis environ quarante ans un « hôtel des ouvriers » qui réserve un accueil bienveillant aux ouvriers et ouvrières sans famille. Les salles en sont claires, avenantes et d'un prix extrêmement modique. Pourquoi ne pourrait-on pas fonder quelque chose d'analogue là où le besoin s'en fait sentir, par exemple, en Allemagne, et en particulier à Berlin? *(Die Frau der Gegenwart.)*

* * *

Le tribunal pour la jeunesse de Münich a eu à juger, pendant les trois premiers mois de cette année, un nombre de délits aussi élevés que pendant tout le cours de 1914. Il attribue cette augmentation de la criminalité juvénile au fait que, pendant la guerre, les écoles primaires de Münich sont privées d'une grande partie de leurs locaux et de leur personnel enseignant, et que les cours complémentaires ont été très peu nombreux cet hiver.

On reproche aux autorités de ne se préoccuper que de la guerre et de transformer un trop grand nombre de maisons d'école et d'instituts en lazarets et en casernes.

*(Der freie Schweizer-Arbeiter.)*

* * *

Les femmes d'Arkhangel viennent d'adresser une pétition à leurs autorités communales, leur demandant d'interdire la vente de la bière et du vin dans la localité. Le conseil municipal, en réponse à cette démarche, a décidé de fermer tous les cabarets et de défendre toute vente de boissons alcooliques. *(Jus Suffragii.)*

* * *

En Hongrie, deux femmes employées des postes ont reçu du roi la croix d'or des braves, pour leur courageuse conduite au moment de l'invasion, et quelques femmes russes, qui ont trouvé moyen de s'enrôler dans l'armée et de se distinguer par leur bravoure, ont été décorées de la croix de St-Georges. *(Jus Suffragii.)*

* * *

La présidente centrale des Amies de la jeune fille, Fräulein Lieb, de Bâle, a dit, dans un récent discours, que le travail en commun avait beaucoup rapproché, tous ces derniers temps, les 16.530 membres de l'Association, répandues dans 52 pays. Elle dit qu'aucune parole de haine, de rancune, de mépris, de méfiance n'est échangée entre elles. Elle loue, au contraire, le dévouement redoublé avec lequel les « Amies » se sont occupées, depuis la guerre, des jeunes filles de toutes nationalités qui avaient besoin d'elles et de leurs conseils. *(Der freie Schweizer -Arbeiter.)*

---

# Mise au point.

Notre article, paru dans le dernier numéro du *Mouvement Féministe*, sur les réunions de l'Alliance à Berthoud, nous a valu, comme nous nous y attendions, de nombreux messages, tant verbaux qu'écrits, et des appréciations bien différentes. « ...Exposé exact de notre opinion... Article sévère, mais il fallait que ces choses-là fussent dites... Article que j'aurais signé des deux mains... Expression courageuse de ce que nous ressentions toutes... » Nous ne citons pas ces jugements, que l'on nous comprenne bien, pour nous faire des compliments à nous-même, mais pour prouver à celles qui nous considèrent comme un cas isolé de notoire incompréhension ou de partialité de mauvaise foi que nous exprimions, en même temps que le nôtre, l'avis d'un grand nombre de déléguées, revenues fort mécontentes de ces séances, comme de la façon dont elles ont été conduites.

Car les critiques, d'autre part, ne nous ont pas manqué. Et ce terme est même doux à l'égard des lettres que nous avons reçues. On nous a accusée de partialité, pire: de procéder par insinuations, d'agir avec déloyauté, avec fausseté. Nous déclarons ici pour la première et dernière fois que nous ne permettons à personne l'emploi de ces termes offensants à notre égard. Que celles qui en ont usé se le tiennent pour dit. Car s'il est un reproche que l'on puisse adresser à notre article, c'est au contraire celui d'une grande franchise. Nous avons dit carrément ce que nous pensions. Voilà tout. S'il en est que la vérité blesse, nous les plaignons.

Nous n'avons nullement l'intention de publier les lettres que nous avons reçues. La place dont nous disposons ne nous le permet pas. Et comme nous avons pris la peine de répondre longuement et personnellement à toutes celles de nos correspondantes qui n'étaient pas de notre avis, elles ne peuvent se plaindre. Nous faisons toutefois une exception pour M^lle^ Honegger, parce qu'elle nous écrit, non pas en son nom personnel, mais en tant que Présidente de l'Alliance, et que, à ce titre officiel, nous voulons bien, ainsi qu'elle nous le demande, lui répondre publiquement sur les quatre points touchés dans sa lettre.

1. — M^lle^ Honegger nous accuse d'avoir manqué de loyauté envers la conférence de M^me^ Rudolph en n'en relevant que ses thèses, et en en donnant ainsi une idée fausse à celles qui ne l'ont pas entendue. Nous demandons alors à quoi sert d'imprimer en noir sur blanc les thèses d'une conférence, et de les distribuer à toute une assemblée pour servir de base à une discussion, si ces thèses ne sont pas le résumé officiel, l'essence

exacte de cette conférence?? Du moment qu'elles nous étaient présentées sous cette forme, nous avions le droit — nous dirons même le devoir — de les prendre au sérieux et de les juger de même, y compris la fameuse disposition concernant le certificat pour le mariage, que nous n'avons d'ailleurs mentionnée qu'en passant, et sans y attacher plus d'importance qu'elle n'en méritait.

II. — Mlle Honegger nous affirme qu'elle n'avait pas l'intention préméditée de mettre en discussion immédiate et unique la question du Secrétariat. Nous la croyons, puisqu'elle nous le dit, et que nous ne sommes pas de celles qui mettent en doute la bonne foi de ceux qui ne pensent pas comme nous. Mais elle avouera alors que les apparences étaient singulièrement contre elle, et que ce procédé d'écarter de l'ordre du jour du dimanche matin tout autre sujet que les thèses de Mme Rudolph — sauf quelques hâtifs « divers » — puis de mettre ce point-là en avant de préférence à tous les autres, pouvait donner lieu à une toute autre interprétation — ce qui a été le cas pour un bon nombre de déléguées.

III. — Mlle Honegger nous affirme qu'elle ne voulait pas demander à l'Assemblée une votation *définitive* sur le Secrétariat, et que rien ne devait, dans son esprit, être exécuté, sans avoir consulté les autres Associations nationales. C'est déjà trop : parce que l'autorisation au Comité d'entrer en pourparlers avec ces Associations en dehors de l'Alliance ne pouvait être donnée que par une Assemblée parfaitement au courant de ce que serait ce Secrétariat, et non prise au dépourvu. Le projet de Mme Pieczynska, sur lequel, relève Mlle Honegger, une décision a été prise dans des conditions qui semblent analogues, était, lui, inscrit à l'ordre du jour que toutes les Sociétés ont eu entre les mains : *L'Instruction civique de la jeunesse féminine par l'histoire*, tandis que ce même ordre du jour ne portait que cette mention vague : *Discussion sur la conférence de Mme Rudolph*, et que les thèses, plus explicatives, n'ont été remises aux déléguées qu'avec leur carte de vote, une demi-heure avant la séance. Et la question étant trop importante, et son exécution trop peu définie pour autoriser le Comité à marcher dans cette voie sans l'avis motivé des Sociétés, nous maintenons qu'il a été agi ici d'une façon autoritaire et antidémocratique — sans parler encore du peu de courtoisie de ce procédé à l'égard de l'Association pour le Suffrage, point sur lequel toutes nos correspondantes glissent comme chat sur braise !

IV. — Mlle Honegger nous accuse de fausseté pour avoir dit qu'elle seule savait quelque chose de ce Secrétariat, et cela malgré des renseignements subséquents qui nous ont été fournis. Or, nous affirmons, *parce que nous le savons*, que le Comité n'a pas été nanti de cette idée. La trésorière ignorait tout du don généreux qui devait rendre le Secrétariat possible, et celle qui était le mieux à même que qui ce fût pour être au courant de cette affaire, Mme Rudolph, n'a-t-elle pas dit en tout autant de termes dans la discussion : « Je demande que l'on étudie encore cette idée, car, hier, en la mentionnant dans ma conférence, je ne pensais pas qu'elle viendrait si vite en discussion. » Il est certain que Mme Rudolph la connaissait, et pour cause, à titre de *projet*, mais non pas, et ses paroles que nous rapportons fidèlement en font foi, à titre de *proposition définie* à soumettre aux Sociétés. Là gît le point important, et c'est pourquoi nous persistons à dire qu'une incorrection très grave a été commise par la Présidente, en demandant tout à coup un vote à l'Assemblée générale sur une question *que le Comité ne connaissait pas.*

Mlle Honegger, en terminant, nous accuse — encore ! — de légèreté. Nous lui répondrons que notre article n'a pas été écrit « à la légère », mais au contraire mûrement pesé et réfléchi. Que nous savions qu'il déplairait en haut lieu, qu'il nous vaudrait des blâmes, peut-être même des accusations — ce qui n'a pas manqué, comme on peut largement s'en convaincre — mais que nous avons estimé de notre devoir de l'écrire quand même. Et c'est parce que nous avons agi suivant notre conscience que nous recommencerons ce que nous avons fait toutes les fois qu'il le faudra.

E. Gd.

---

# Les Salaires féminins pendant la guerre

La guerre, qui touche à tout, qui bouleverse tout, transforme tout, n'a pas manqué non plus d'avoir une influence sur la question, qui tient à cœur à toutes les féministes, des salaires féminins. Aussi voudrions-nous, dans cet article, examiner brièvement, et sans avoir le moins du monde la prétention d'épuiser un aussi vaste sujet, cette question sous deux faces assez différentes.

## I

Un des résultats les plus importants, au point de vue féministe, de la mobilisation, dans les pays belligérants, de tous les hommes valides a été leur remplacement par des femmes. Il ne pouvait en être autrement, et l'appel vibrant lancé en août 1914 par M. Viviani aux femmes françaises, leur demandant de prendre en mains la moisson brusquement interrompue, et d'assurer ainsi le pain d'une année à la France, ne faisait qu'ouvrir la voie à l'activité féminine. Depuis lors, tant en France qu'en Angleterre, en Allemagne qu'en Russie ou en Autriche, les femmes ont pénétré par la force des choses dans une foule d'occupations, de carrières, de métiers, que les préjugés et les traditions leur fermaient jalousement jusqu'alors. Nous n'avons pas besoin de rappeler aux lecteurs de ce journal les renseignements qui leur ont été donnés, les faits qui leur ont été signalés au fur et à mesure qu'ils se produisaient : on se souvient des femmes conducteurs de tramways en Allemagne et en Angleterre, poinçonneuses de billets dans le métro parisien, typographes ou facteurs ici, chauffeurs ou boulangères là, ailleurs commerçantes ou employées, professeurs dans les lycées de garçons en France comme en Allemagne... sans parler du nombre considérable d'entre elles travaillant militairement pour l'armée, en lui fournissant des munitions, des obus, des fusées, ou encore des vêtements. Celles-ci étaient évaluées à un demi-million pour l'Allemagne seule, et leur nombre doit être proportionnellement aussi considérable dans d'autres pays.

Cette irréfutable leçon des faits pose maintenant très nettement deux problèmes féministes. D'abord celui de la capacité de la femme à exercer certains métiers, pour lesquels, affirmait-on, elle était trop faible, trop sensible, trop passionnée, trop nerveuse, trop ceci, trop cela... problème qui semble se résoudre petit à petit par l'affirmative. Ensuite, celui de l'égalité des salaires.

Il existe en effet à ce sujet une révoltante injustice, une des plus révoltantes de toutes celles que la femme a à supporter. Sous prétexte qu'elle est femme, on la paie à peu près partout la moitié ou le tiers moins de ce que gagne, *pour le même travail*, son concurrent masculin. Nous avons déjà eu l'occasion de discuter les arguments que l'on avance le plus sérieusement du monde pour légitimer cette inégalité : la femme, dit-on, travaille pour un appoint et n'a pas la charge d'une famille — comme s'il